

Lancement du Système d'information recensant les passages à faune : appel à contribution des gestionnaires d'infrastructures



Passage à faune sur la RN2. Photo ©DREAL Hauts-de-France

Le [Système d'information recensant les passages à faune \(SIPAF\)](#) vient d'être lancé et tous les gestionnaires d'infrastructures de transport sont appelés à y contribuer. Il concerne tous les types d'infrastructures de transport (route, voie ferrée, canal) et de passages à faune : passages supérieurs ou inférieurs, grande faune ou petite faune, passages mixtes ou spécifiques, banquettes pour ouvrages hydrauliques, etc. Le SIPAF recense et partage différentes données relatives aux passages à faune : localisation, dimensions, date de construction, etc. A ce jour, **plus de 600 passages à faune** de tous types ont déjà été renseignés et sont d'ores et déjà visualisables sur la carte nationale interactive de l'outil.

Cet outil a été développé par la Direction de l'eau et de la biodiversité et la Direction des mobilités routières du Ministère en charge de l'environnement, en partenariat avec le Cerema, le Parc national des Cévennes et le Parc national des Ecrins.

Le développement de cette plateforme a été possible grâce à la mobilisation active d'un comité d'usagers réunissant notamment les gestionnaires d'infrastructures de transport volontaires (collectivités territoriales, SNCF Réseau, sociétés concessionnaires d'autoroutes, etc), l'Office français de la biodiversité, des chercheurs, des bureaux d'études, des associations naturalistes et des fédérations de chasse.

Liens utiles

[Pour lire l'ensemble de l'article sur www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr)

[Plus d'infos : passagesfaune.fr](http://passagesfaune.fr)